

Abidjan, 10 juillet 2013

# **XXXIX<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)**

**Audition de  
S.E. Monsieur Abdou DIOUF  
Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je me réjouis d'être de nouveau présent à vos côtés pour la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Ce rendez-vous régulier constitue une occasion privilégiée d'évoquer avec votre Assemblée l'action de la Francophonie, notamment son soutien aux pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans notre espace.

Conformément à nos souhaits respectifs, la coopération entre l'APF et l'OIF s'est renforcée au fil du temps. Nos équipes ont travaillé plus étroitement encore cette année. Et malgré un contexte budgétaire très difficile, les moyens consacrés à l'APF ont été largement préservés en faveur des projets que vous nous avez proposés : qu'il s'agisse du programme NORIA qui doit bénéficier cette année à trois nouveaux parlements – Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo et République centrafricaine -, qu'il s'agisse du Réseau des femmes parlementaires, des programmes « Jeunesse » avec la tenue, ici même, du 6<sup>ème</sup> Parlement francophone des jeunes, qu'il s'agisse, enfin, des programmes de formation en faveur des Parlements nationaux.

A cet égard, je voudrais souligner tout particulièrement votre nouvelle initiative multilatérale de coopération interparlementaire (IMCIF) dont votre Secrétariat général assure la coordination. Elle témoigne des activités et des engagements de votre Institution en faveur du renforcement de la coopération interparlementaire francophone. Et cette initiative, déployée dans le cadre d'un projet-pilote auprès de l'Assemblée ivoirienne qui nous accueille, et à laquelle l'OIF a activement participé, est très encourageante. Soyez assurés que l'OIF appuiera sa mise en œuvre, à la mesure de ses moyens.

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président de l'Assemblée de la République de Côte d'Ivoire,

Vous avez choisi d'aborder, au cours de cette session annuelle, la problématique ambitieuse des Parlements au cœur de la construction de la Nation, en proposant de revenir sur le rôle de la Francophonie dans le lien entre Parlements et prévention des crises. Cette dernière question est une préoccupation au cœur de notre action et de nos réflexions depuis que la Francophonie s'est engagée résolument dans le traitement des questions politiques.

Confrontée à la multiplicité et à la complexité des crises et des conflits, la Francophonie a le souci permanent d'améliorer ses outils et ses modes d'intervention, en s'inspirant des leçons tirées de ses expériences sur le terrain, des concertations avec ses partenaires internationaux ainsi que des recommandations formulées par des groupes de travail *ad hoc*.

De ces expériences et réflexions, nous en retirons que la prévention des crises passe, d'abord et avant tout, par l'approfondissement et la démocratisation des modes de gouvernance afin de permettre un ancrage durable de la culture démocratique.

A ce titre, la place et le rôle des Parlements, comme j'ai eu l'occasion de vous le dire tout à l'heure, sont absolument essentiels. Les parlementaires participent au premier chef à la consolidation de la démocratie dans leur pays, que ce soit en adoptant les textes mettant en place et régissant les institutions de l'Etat de droit, en ratifiant les traités internationaux notamment dans les domaines de la paix, de la sécurité et des droits de l'Homme, ou encore en faisant vivre, dans un cadre institutionnel et pacifié, le dialogue politique. C'est pourquoi la Francophonie veille à soutenir, valoriser et renforcer les Parlements nationaux de son espace, notamment au travers du concours financier qu'elle accorde chaque année à l'APF. C'est essentiel.

Au-delà de cette œuvre de prévention, que je pourrais qualifier de structurelle, il est aujourd'hui indispensable de développer, d'approfondir et d'affiner nos instruments d'alerte précoce.

Vous êtes des vigies de la démocratie. Vous êtes en mesure d'anticiper, voire de circonscrire, les éventuels sujets de crispation et de tensions qui pourraient conduire à l'émergence d'une situation conflictuelle. Vous êtes donc pleinement acteurs et partenaires de ce travail d'alerte précoce que nous cherchons à renforcer.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

En dépit des multiples initiatives qui ont été entreprises, les situations de crises, de conflits et de transition perdurent, voire se répètent dans notre espace, confirmant l'indispensable devoir d'agir préventivement, de manière continue, que ce soit en amont, pendant la gestion de la crise mais aussi au cours des processus de consolidation de la paix et de la démocratie. Plusieurs de nos Etats membres sont confrontés à des situations de crises récurrentes, voire de processus de transition en panne. Permettez-moi d'évoquer plus particulièrement avec vous, les trois pays qui font l'objet de suspensions au sein de nos deux organisations.

En République centrafricaine, tout d'abord, où, malgré le soutien de notre organisation et les alertes, le processus de consolidation de la paix et de la démocratie engagé depuis plusieurs années avec l'appui de la Francophonie, a été brutalement remis en cause par le coup d'Etat perpétré le 24 mars 2013 par la coalition Séléka, en violation flagrante des Accords de

Libreville.

Tout comme les instances de votre Assemblée l'ont décidé, le Conseil permanent de la Francophonie a prononcé la suspension de la RCA le 8 avril 2013. Depuis, nous poursuivons nos actions, en concertation avec nos partenaires régionaux et internationaux, notamment dans le cadre du Groupe international de contact, pour accompagner la mise en œuvre d'un processus de transition inclusif et consensuel.

Je dois, ici, exprimer ma plus vive préoccupation à l'égard de la situation humanitaire et sécuritaire alarmante dans le pays, qui requiert une véritable mobilisation de la communauté internationale. Le premier des défis que les autorités centrafricaines doivent relever est celui de la restauration de la sécurité publique sur l'ensemble du territoire, dans le plus strict respect des droits de l'Homme. Il s'agit, en effet, d'une condition indispensable à la mise en œuvre de la Feuille de route de transition.

Les autorités doivent également s'engager à tout mettre en œuvre pour assurer la cohérence, l'effectivité et donc l'efficacité des institutions de la transition. Il est indispensable qu'elles travaillent de façon harmonieuse en cette phase de transition pour le bien du pays et de son avenir ainsi que de celui de sa population. Compte tenu des importantes difficultés financières auxquelles sont confrontées les autorités centrafricaines, ces efforts ne peuvent être menés qu'avec le soutien des partenaires internationaux, et notamment de la communauté francophone.

La Francophonie entend prendre toute sa part dans ce processus et a d'ores et déjà mobilisé une expertise juridique et constitutionnelle pour soutenir la réhabilitation des institutions, la préparation du processus électoral et l'élaboration de la Charte constitutionnelle qui vient d'ailleurs d'être adoptée.

Concernant Madagascar, suspendue depuis avril 2009 de nos Instances, je dois vous faire part également de ma très grande inquiétude. Les avancées dans la mise en œuvre du processus électoral de sortie de crise, laborieusement acquises depuis près d'un an, sont aujourd'hui sérieusement compromises.

En validant, le 3 mai 2013, trois candidatures à l'élection présidentielle pourtant non recevables selon les dispositions prévues par le Code électoral, la Cour électorale spéciale a remis en cause l'ensemble du processus de sortie de crise. Le retrait de ces trois candidatures, exigé par la troïka de l'Organe de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et les autres partenaires internationaux, demeure la condition *sine qua non* pour sortir de cette situation intenable.

Le respect des engagements inscrits dans la Feuille de route et des dispositions légales en matière électorale conditionne notre soutien au processus en cours.

La crise que traverse aujourd'hui Madagascar m'inspire les plus grandes craintes. Le pays s'engage dans un cycle dangereux, dont la population malgache sera la première à subir les conséquences. Le taux de pauvreté sur la Grande Île, c'est à-dire le pourcentage de la population qui vit avec moins d'un euro et quarante centimes par jour, atteint désormais 92%.

C'est pourquoi il faut que la communauté internationale demeure intransigeante à l'égard des acteurs malgaches à l'origine du blocage actuel, comme elle l'a fait lors de la dernière réunion du Groupe international de contact sur Madagascar, à laquelle nous avons activement participé. La Francophonie, avec ses partenaires internationaux, continue à tout mettre en œuvre pour sauver le processus de sortie de crise et faire entendre aux acteurs malgaches l'impérieuse nécessité de retrouver le chemin de la raison et de la légalité. Dans cette perspective, elle accompagne actuellement la mission dépêchée à Antananarivo par le GIC et conduite par le Médiateur de la SADC, SEM Joaquim Chissano.

De son côté, le Mali a connu des événements majeurs au cours de ces derniers mois qui nous permettent d'espérer une amélioration de la situation. L'intervention militaire conduite, dès le mois de janvier 2013, aux côtés des troupes maliennes, par l'armée française et les forces ouest africaines de la Mission de stabilisation au Mali et du Tchad, a permis de reconquérir les grandes villes du Nord et de restaurer la sécurité sur l'ensemble du territoire. Je tiens, ici, à rendre hommage à la solidarité ainsi qu'à l'engagement exemplaire et décisif des troupes francophones sur le terrain qui, au prix de leur vie, ont permis au Mali de s'engager résolument sur la voie de la paix et de la démocratie.

Cette mobilisation francophone en faveur de la restauration de la paix doit se poursuivre et s'amplifier. J'ai souhaité que la Francophonie marque encore davantage sa participation à ces efforts en initiant plusieurs actions destinées à favoriser le déploiement de troupes francophones au sein des opérations de paix. C'est dans ce sens que j'ai écrit, il y a quelques semaines, aux chefs d'Etat de notre Organisation pour les encourager à contribuer au déploiement de la Mission intégrée multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). La réussite de cette Mission dépend en grande partie de la qualité de ses personnels et de leurs rapports avec les autorités et la population locales. Il me paraît ainsi fondamental de s'assurer de l'importance de la présence francophone au sein de la MINUSMA.

Sur le plan politique, la signature, le 18 juin 2013, de l'Accord de Ouagadougou entre le

Gouvernement du Mali, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), sous l'égide du Médiateur de la CEDEAO, le Président Blaise Compaoré dont je salue les efforts, constitue un pas important pour le retour à la paix et à la stabilité. Il importe désormais que toutes les parties s'attèlent à appliquer cet Accord afin de permettre au Mali de s'engager, avec confiance, dans la reconstruction de l'Etat de droit et l'organisation des élections présidentielle et législatives prévues le 28 juillet et le 11 août 2013.

La Francophonie, mobilisée aux côtés de ses partenaires internationaux, met en œuvre depuis plusieurs mois un plan d'action destiné à accompagner le processus de sortie de crise dans ses étapes les plus importantes, notamment en soutien aux efforts de dialogue et de réconciliation, dans les domaines de la justice et des droits de l'Homme ou encore en appui aux opérations de paix. Ce plan a été salué par nos différents Etats membres, et je tiens à remercier toutes les équipes qui y ont participé. C'est un travail remarquable.

Nous avons donc, d'ores et déjà, mené d'importantes initiatives pour aider les autorités maliennes à relever l'un des premiers défis qui s'impose à elles, à savoir la tenue dans quelques semaines d'élections libres, fiables et transparentes sur l'ensemble du territoire malien. Ces élections représentent un enjeu majeur dans le cadre de la conduite du processus de transition, et nous devons garder à l'esprit qu'elles n'en constituent pas pour autant l'aboutissement. Il nous faudra donc, ensemble, poursuivre nos efforts et soutenir tous les acteurs de la transition, notamment la nouvelle Assemblée nationale.

D'autres pays francophones sont également engagés dans l'organisation d'élections législatives, que la Francophonie suit et accompagne, avec le souci de contribuer à leur réussite sur le plan technique et en prévenant les difficultés, voire les crises, qui pourraient en découler. En effet, la bonne préparation des consultations électorales, vous le savez mieux que quiconque, est un élément déterminant de la prévention des crises et du renforcement durable de la gouvernance démocratique. L'expertise développée par la Francophonie depuis une quinzaine d'années en matière d'accompagnement des processus électoraux fait de notre Organisation un interlocuteur reconnu et de plus en plus sollicité par nos partenaires nationaux et internationaux dans ce domaine stratégique.

S'agissant de la Guinée, la préparation des élections législatives, attendues depuis près de trois ans, se poursuit. Au-delà de l'appui technique significatif que la Francophonie apporte depuis plusieurs années aux acteurs guinéens chargés de l'organisation des élections, nous sommes très activement impliqués, aux côtés du Médiateur des Nations unies, pour favoriser la tenue d'un dialogue politique qui a permis, le 3 juillet dernier, la conclusion de l'accord sur la préparation et l'organisation des élections législatives.

Nous restons engagés aux côtés du peuple guinéen pour la tenue d'élections législatives inclusives, essentielles à la poursuite du processus de consolidation de la paix. Je continue à encourager toutes les parties à mettre en œuvre avec responsabilité l'ensemble des décisions issues de ce dialogue politique.

La Francophonie accorde également une attention particulière à l'organisation des élections législatives au Togo.

Je me félicite des avancées qui ont récemment été enregistrées, et qui ont permis de rapprocher les positions des différents acteurs politiques togolais. J'encourage toutes les initiatives prises en ce sens, notamment au niveau national. La Francophonie, par le biais de mon Envoyée spéciale, Madame Diagri-Diabaté, Grande Chancelière de la République de Côte d'Ivoire, a engagé des contacts pour sensibiliser sur l'importance de rétablir durablement le dialogue et la confiance entre les protagonistes togolais, nécessaires à la tenue d'élections inclusives et crédibles dans un climat apaisé.

J'évoquerai enfin les deux processus de transition nés des révolutions arabes de 2011, qui demeurent encore fragiles et pour lesquels j'avais déjà appelé, l'an passé, à la vigilance et la mobilisation de la communauté francophone.

Tout d'abord en Tunisie, où doivent se tenir des élections générales à l'issue du processus constituant que nous suivons avec la plus grande attention. La Francophonie poursuit son appui aux acteurs de la consolidation de l'Etat de droit en Tunisie, notamment ceux des secteurs des médias et des droits de l'Homme.

Ensuite et surtout en Egypte, où la crise politique qui couvait depuis plusieurs mois n'a pu se résoudre par les voies du dialogue et dans le strict respect du cadre démocratique, conformément aux principes énoncés dans la Déclaration de Bamako. Dès le 4 juillet, après la destitution du Président Morsi, j'ai fait part de mes très grandes inquiétudes et appelé à ce que la légalité soit rétablie de manière pacifique, inclusive et respectueuse des principes démocratiques, ainsi que des droits et des libertés de tous les Egyptiens. Je condamne à nouveau, et avec la plus grande fermeté, les violences qui ont redoublé ces derniers jours et réitère mes appels à la retenue, à la non-violence et au calme.

La confrontation est la pire des solutions. L'ensemble des acteurs politiques et militaires

égyptiens doivent prendre toutes les mesures nécessaires au rétablissement de la sécurité de la population et s'engager immédiatement et délibérément dans un processus de dialogue politique inclusif. Seule une solution politique, fondée sur le strict respect des principes démocratiques, des libertés et des droits de l'Homme pourra mettre un terme à l'impasse dans laquelle est aujourd'hui cet Etat membre. Cette situation mérite d'être suivie avec la plus grande vigilance, c'est ce à quoi nous nous attachons.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Au-delà de l'attention portée aux processus de sortie de crise et de transition, la

Francophonie poursuit sa mobilisation en faveur de la consolidation de la démocratie ainsi que de la promotion et de la protection des droits de l'Homme. Permettez-moi d'évoquer rapidement quelques-uns de ces sujets qui concernent tout particulièrement vos activités parlementaires.

La liberté de la presse, tout d'abord, qui, parce qu'elle repose sur la pluralité des médias et la libre communication de l'information, de la pensée et des opinions, constitue une composante essentielle de la vie démocratique. A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier, j'ai déploré que cette liberté soit encore trop souvent entravée dans les pays membres de notre Organisation, notamment là où surviennent des ruptures de l'ordre constitutionnel mais plus encore durant les phases de transition démocratique. Afin que les cadres législatifs et réglementaires soient plus favorables à la liberté de la presse, il me semble nécessaire que l'APF et l'OIF travaillent encore plus étroitement ensemble. Nous devons amplifier nos échanges d'information et effectuer un plaidoyer commun auprès des gouvernements et des parlements lorsque des projets ou propositions de textes relatifs à la communication, au pluralisme, à la régulation ne rencontrent pas les engagements pris dans la Déclaration de Bamako, ni les standards internationaux en la matière.

Les Parlements ont également un rôle central dans la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU), mécanisme innovant du Conseil des droits de l'Homme, et qui fait l'objet, depuis cinq ans, d'un important programme d'accompagnement de la part de la Francophonie, mené en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Dans le cadre de ce programme, nous venons de lancer un Guide pratique, publié en français et en anglais, dédié à ces questions. Cet ouvrage – le



premier du genre et qui a reçu un accueil enthousiaste de nos partenaires - s'appuie sur les expériences acquises par nos Etats membres dans le cadre des missions d'assistance technique soutenues par l'OIF.

Enfin, deux grandes causes soutenues par la Francophonie, méritent également toute l'attention de vos Parlements.

Je souhaite ainsi évoquer l'appui constant de notre Organisation en faveur de la cause abolitionniste, en vertu notamment de la Déclaration de Bamako. Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors du Vème Congrès mondial contre la peine de mort qui s'est tenu en juin à Madrid, près des trois quarts des États membres et observateurs de la Francophonie sont aujourd'hui abolitionnistes en droit. Nous pouvons nous en réjouir, mais nous devons aller plus loin. Je réitère devant vous mon appel aux pays francophones qui ne l'auraient pas encore fait, à renoncer à cette sentence cruelle et inhumaine, contraire aux traités internationaux les plus récents en la matière.

Enfin, je m'adresse à vous, Mesdames et Messieurs les parlementaires, pour vous encourager à obtenir au plus vite la signature et la ratification du Traité international sur le commerce des armes, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 2 avril 2013. Je me félicite que 31 pays membres et observateurs de la Francophonie aient d'ores et déjà signé ce texte qui représente une avancée décisive pour la lutte contre le trafic d'armes et pour la protection des droits de l'Homme.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je souhaiterais, maintenant, vous livrer quelques éléments d'information concernant notre action de coopération multilatérale et, tout d'abord, notre mission en faveur de la langue française.

Nous nous étions retrouvés, l'an dernier, au lendemain du 1<sup>er</sup> Forum mondial de la langue française qui fut, de l'avis de tous, un immense succès. La décision de pérenniser ce rendez-vous a été actée par les chefs d'Etat et de gouvernement à Kinshasa, et j'ai le plaisir de vous annoncer que la deuxième édition se déroulera en 2015, à Liège, la Fédération Wallonie Bruxelles s'étant portée candidate, lors de notre dernier Conseil permanent de la Francophonie, pour accueillir ce grand rassemblement de la société civile et de la jeunesse francophones.

J'avais également évoqué, devant vous, notre projet de « Politique intégrée de promotion de la langue française », également adoptée lors du Sommet de Kinshasa. Les travaux menés par l'OIF et l'ensemble des opérateurs, au sein du Pôle langue française, se poursuivent en

vue de l'élaboration conjointe d'un plan de mise en œuvre qui mette en exergue les nombreuses complémentarités des actions de la Francophonie. L'APF sera, elle aussi, mise à contribution au cours des prochains mois de sorte que ce plan regroupe tous les efforts que nous faisons et ceux que nous sommes appelés à faire au cours des prochaines années. La mise en œuvre de cette politique, j'en suis convaincu, constituera l'une des contributions de la Francophonie à l'indispensable diversité culturelle et linguistique mondiale.

Pour ce qui est de la langue française au sein de notre espace, nous poursuivons notre politique de signature de pactes linguistiques avec les Etats membres qui le souhaitent. Nous sommes, d'ores et déjà, pleinement engagés dans la concrétisation de tels pactes en Arménie, aux Seychelles, au Liban et à Sainte-Lucie. Et de nouvelles demandes ont été formulées en ce sens par les autorités du Burundi, du Ghana et du Tchad.

La langue française dans la vie internationale demeure, également, au cœur de nos préoccupations, qu'il s'agisse de sa place dans les organisations internationales ou dans le Mouvement Olympique.

A ce propos, j'ai désigné, en janvier dernier, Madame Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, au titre de Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Sotchi, de 2014. Une collaboration de bonne qualité a d'ores et déjà été engagée avec le Comité d'organisation. Je dois aussi souligner les liens privilégiés que nous avons tissés au cours de ces dernières années, avec les membres du CIO et son Président Jacques Rogge que j'ai tenu à rencontrer, fin juin, à Lausanne, avant la fin de son mandat, prévue en septembre. Jacques Rogge a beaucoup œuvré au rapprochement entre la Francophonie et le CIO, et je souhaite que son successeur bénéficie de son legs linguistique et francophone.

Les Groupes des Ambassadeurs francophones ont, quant à eux, poursuivi leurs travaux, notamment les actions de veille et diverses initiatives pour faire face aux manquements et aux défis du multilinguisme dans les organisations internationales. Soutenus et souvent animés par les Représentations permanentes de la Francophonie, ces Groupes jouent un rôle essentiel pour assurer le suivi des décisions relatives au multilinguisme et l'adéquation de l'allocation budgétaire conséquente en lien avec les prescriptions du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales.

Je terminerai ce tour d'horizon de nos actions en faveur de la langue française, en mentionnant la stratégie numérique de la Francophonie, adoptée lors du dernier Sommet par les Chefs d'Etat et de gouvernement. Il s'agit de faire en sorte que le numérique soit l'un des moteurs du développement et renforce la participation citoyenne, l'expression des libertés démocratiques et la place de la langue française sur la toile en devenant un axe

prioritaire de la solidarité francophone. A cet égard, l'OIF en accordant un financement significatif à l'APF à travers son programme Noria, prouve son engagement à réduire la fracture numérique entre parlements du Nord et du Sud. Bien plus, en améliorant l'accessibilité et le partage d'informations, les parlements francophones peuvent et doivent élaborer des outils, des stratégies et des positions communes nécessaires au dynamisme de notre mouvement pour la promotion de la diversité culturelle et linguistique, de la démocratie et des droits de l'homme et des transferts technologiques.

J'en viens, maintenant, à notre action en matière de solidarité et de développement durable. Elle s'inscrit dans un cadre international contrasté : les pays émergents ont renoué avec une croissance forte et entraînent avec eux une partie des pays à faibles revenus fournisseurs de matières premières ; un certain nombre de pays, bénéficiant de nouvelles sources d'énergie, retrouvent compétitivité et dynamisme; enfin certains pays développés peinent à s'extraire de la spirale de l'endettement. De ce fait, le système économique multilatéral poursuit sa mutation et sa recherche de nouveaux équilibres, en particulier autour de la conclusion du Cycle de DOHA pour le développement et l'adoption d'Objectifs du Développement Durable. Compte tenu de nos moyens, nous poursuivons la mise en place de réseaux en mesure de soutenir et de développer les actions d'information, de sensibilisation, de renforcement des capacités et de partage des bonnes pratiques engagées depuis l'adoption du cadre stratégique de Ouagadougou. C'est une œuvre de longue haleine dont nous voyons s'imposer progressivement la justesse et s'affirmer les résultats

L'action conjointe menée avec le Commonwealth auprès des membres du G20 est marquée par l'écoute qu'ont reçue nos plaidoyers de la part du Canada, de la Corée du Sud, de la France et du Mexique, depuis juin 2010. En témoigne la réunion spécifique, en avril, à Washington, portant sur les points de vue de la Francophonie et du Commonwealth touchant le cadre de développement post-2015, l'inclusion financière et les infrastructures de développement, puis par l'invitation à prendre part formellement au dernier Groupe de travail sur le développement tenu à Moscou en mai dernier, afin de présenter le point de vue de nos Pays à Faibles Revenu sur leurs priorités et sur leur appréciation de la façon dont les membres du G20 tiennent leurs engagements à leur égard. Par l'entremise de cette association de plus en plus régulière et étroite de la Francophonie et du Commonwealth aux travaux de ce Groupe, nous faisons en sorte que nos rencontres avec les Présidents du G20 se poursuivent. A ce titre nous avons reçu l'accord de principe d'une rencontre avec la Présidence Russe d'ici le Sommet du G20 de septembre 2013 à Saint-Pétersbourg.

Dans le même esprit, nous poursuivons nos travaux en matière de commerce. Je pense à l'engagement de la seconde phase du projet d'appui aux renforcements des capacités en négociations commerciales, - « Hub and Spokes » - en cofinancement avec l'Union

européenne et le Commonwealth et l'approbation des pays ACP. Je pense, aussi, à une série d'actions avec l'OMC, portant d'une part sur l'aide au commerce et la place de l'investissement direct extérieur dans le développement des pays du Sud, d'autre part sur l'entrée progressive de ces pays dans la chaîne des valeurs internationales, en raison des ressources renouvelables et non-renouvelables dont ils disposent, de l'amélioration de leur compétitivité et de leur diversification. Il est certain qu'une conclusion positive de la 9<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu du 3 au 9 décembre prochains en Indonésie faciliterait cette entrée, mais, quels que soient les résultats, la Francophonie poursuivra ses efforts et son appui pour la valorisation des capacités commerciales de ses membres.

Comme vous le savez, la Francophonie a participé activement à Rio+20. A Kinshasa, les Chefs d'État et de gouvernement ont donc clairement affirmé leur engagement à participer activement à la formulation et à la réalisation des objectifs, ainsi que leur détermination à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable afin de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et à la préservation des ressources de l'environnement. Ils ont aussi réaffirmé l'impérieuse nécessité d'une solidarité renforcée et une stratégie d'action concertée au sein de la Francophonie, dans l'esprit des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), afin de peser davantage dans les débats et instances internationaux consacrés à ces questions.

J'ai saisi, dès décembre 2012, tous nos États membres pour qu'ils s'impliquent activement dans le Groupe de Travail Ouvert mis en place par les Nations Unies pour l'élaboration de ces Objectifs de développement durable (ODD). En effet, la Francophonie est aujourd'hui reconnue dans des nombreux domaines comme une référence au plan mondial, notamment sur les questions de Gouvernance incluant les politiques publiques, la démocratie, les droits de l'homme, l'Égalité Homme-Femme ou encore des questions spécifiques comme l'accès à l'énergie, une mondialisation maîtrisée et plus humaine à travers des changements des modes actuels de consommation et de production non viables vers des modes plus viables et donc plus solidaires ou encore et surtout sur des question d'éducation de notre jeunesse, d'accès à l'emploi pour cette jeunesse, le tout dans le respect de la diversité culturelle des peuples et des nations.

Notre Organisation élaborera des propositions concrètes d'objectifs de développement durable sur chacun de ces enjeux, dans le but d'outiller nos pays dans le processus des négociations en cours. Nos ambassadeurs sont mobilisés par notre Représentation permanente sur place et notre Institut de développement durable de Québec (IFDD) en organisant plusieurs rencontres d'échanges au cours des derniers mois. Cette mobilisation sera maintenue jusqu'au terme des Négociations en 2014.

Nous travaillons aussi à développer des synergies et des partenariats avec d'autres instances comme les ACP. J'ai aussi reçu les membres francophones du Panel de Haut Niveau qui conseillent le Secrétaire Général des Nations Unies sur l'agenda post-2015. Toute cette mobilisation de notre organisation vise à soutenir un agenda de développement post-2015 en accord avec les valeurs francophones et qui contribuera véritablement à la lutte contre la pauvreté dans le respect des limites de notre planète, de la diversité culturelle du monde et pour une équité et une solidarité internationale.

D'autres actions francophones ont marqué l'année 2012-2013 en matière de développement durable et de solidarité, j'en retiendrai deux :

En premier lieu, le lancement du processus de Tokyo. Ce processus organise le travail de concertation et de réflexion des ministres de l'économie et des finances francophones sur deux ans, avec la création d'un réseau des hauts fonctionnaires et experts francophones de leurs ministères, le lancement d'un bulletin de liaison et la tenue d'une réunion générale tous les deux ans, en parallèle au Sommet de la Francophonie, sur le thème du financement du développement.

En second lieu, la 6<sup>ème</sup> Conférence mondiale de l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives, en mai, qui a vu une première concertation des parlementaires francophones présents.

Enfin, répondant au souhait des Chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Kinshasa, un Groupe de travail constitué au sein de la Commission économique pour proposer la stratégie économique pour la Francophonie, s'est réuni pour la première fois en juin sous la présidence du Maroc.

Je voudrais, pour conclure ce chapitre, souligner le rôle qu'ont eu les relations qui se sont instaurées entre l'OIF et la Commission de la coopération et du développement de l'APF dans le travail de plaidoyer et de sensibilisation que nous menons sur des sujets qui touchent de façon pressante à l'avenir de nos populations et de l'humanité. Je me félicite, une nouvelle fois, de l'enrichissement mutuel qui en est résulté et qui doit se poursuivre.

Permettez-moi, à ce stade, de vous dire quelques mots de deux de nos projets pilotes qui remportent un franc succès.

Je veux parler, tout d'abord, de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM).

Depuis 2012, IFADEM poursuit son développement dans le sens d'un approfondissement de ses activités dans les pays déjà concernés et d'un élargissement à de nouveaux pays. A ce jour, près de 10 000 enseignants ont été formés, et 88,3% d'entre eux ont été certifiés. A la fin du mois de mai 2013, le Comité de pilotage d'IFADEM s'est tenu, ici même, sous le haut patronage du Président de la République de Côte d'Ivoire, et autour de la ministre ivoirienne de l'Education nationale et de l'Enseignement technique. Cette réunion a vu la signature, par les ministres de Côte d'Ivoire et du Niger, d'accords-cadres qui font entrer leur pays dans la phase opérationnelle d'IFADEM, ainsi que l'adoption de la Résolution d'Abidjan. Ce texte réaffirme le soutien des pays bénéficiant du dispositif IFADEM, leur engagement, leur volonté de se l'approprier toujours davantage et de l'intégrer dans leurs stratégies nationales.

Autre projet pilote très porteur : le programme du Volontariat international de la Francophonie (VIF), destiné à offrir, depuis 2008, aux jeunes francophones la possibilité de mettre, durant douze mois, leurs compétences à disposition d'un projet au sein de l'espace francophone et de bénéficier d'une expérience de mobilité internationale. Ce programme mettant l'accent sur les échanges Sud-Sud, le rapport sud/nord révèle, pour l'ensemble des volontaires : 80% de volontaires pour le SUD et 20% pour le NORD. Sur l'ensemble des quatre contingents annuels totalisant 138 volontaires, je tiens à souligner que nous avons enregistré une proportion remarquable de 45% de femmes, proportion qui a même atteint 51% en 2012.

La jeunesse sera particulièrement à l'honneur, cette année, puisque, outre le Parlement francophone des Jeunes, réuni, ici même, se dérouleront du 7 au 15 septembre, à Nice, les 7èmes Jeux de la Francophonie. Je dois vous dire que ce grand rendez-vous de la solidarité, de la diversité et de l'excellence a suscité une participation jamais égalée jusqu'à ce jour, puisque 55 Etats et gouvernements ont confirmé leur participation et nous attendons environ 3000 jeunes sportifs et artistes à Nice. Qu'il me soit, à ce propos, permis de saisir l'occasion de ma présence à Abidjan pour féliciter la Côte d'Ivoire qui a été retenue pour accueillir la 8<sup>ème</sup> édition de ces Jeux.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je voudrais clore ce tour d'horizon en évoquant notre engagement en faveur des femmes, marqué, cette année, par des événements majeurs. Et cette mobilisation est d'autant plus nécessaire que nous sommes témoins, chaque jour, de violations des droits des femmes, et surtout de régressions intolérables dans la reconnaissance de ces droits.

Je veux parler, tout d'abord, de la concertation francophone de haut niveau que nous avons organisée en marge de la 57<sup>ème</sup> session de la Commission de la Condition de la femme, à

New York, en mars dernier et qui a conduit à l'adoption du « Plan d'action francophone sur les violences faites aux femmes et aux filles ». Ce Plan d'action constitue la suite logique de l'adoption, en 2010, de la « Déclaration francophone sur les violences faites aux femmes », qui s'inscrivait dans le cadre de l'évaluation des quinze années de mise en œuvre de la plateforme d'action de Pékin.

Je veux parler, aussi, de l'organisation, par la France, du premier Forum mondial des femmes francophones, qui a réuni, le 20 mars, à Paris, 700 femmes issues de la société civile des 77 pays de l'espace francophone. Il en est résulté un appel des femmes francophones remis au Président de la République française, François Hollande.

J'en retiens, surtout, les espoirs placés dans la Francophonie, comme d'ailleurs souligné par ONU-Femmes, pour porter une attention constante à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et pour renforcer la promotion des droits des femmes. A travers cet appel, ce sont aussi les chefs d'Etat et de gouvernement francophones que les femmes ont voulu sensibiliser sur la nécessaire mise en œuvre du principe universel des droits des femmes. En ce sens, - et je m'en réjouis -, il est demandé la mise en œuvre immédiate du Plan d'action francophone sur les violences faites aux femmes et aux filles.

Enfin cet appel préconise la création d'un réseau solidaire de femmes francophones sur la mise en place duquel j'ai d'ores et déjà demandé à l'OIF de se mobiliser avec, pour perspective, le Sommet de Dakar de 2014. Et je souhaite, bien évidemment, que le réseau des femmes parlementaires de la Francophonie prenne une part active dans ce processus.

Tels sont, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, les principaux éléments d'information dont je voulais vous faire part avant de répondre, maintenant, à vos questions.